

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Fiche Action

Grand Froid



- Météo France <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>
- <https://www.gouvernement.fr/risques/grand-froid>

Phase I : Mobilisation et Organisation

Tableau de mobilisation

Personne à contacter	Numéro de téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté OUI / NON ?
		DOS	
		RAC	
		Directeur de la cellule Technique	
		Directrice de la cellule Soutien à la population	
		Directeur de la cellule Sécurité	
		Directeur de la cellule Logistique	

Astreintes

Voirie :

Espaces verts :

Bât/chauffage :

Informatique :

Phase II : Les actions à mener

L'action communale Décider et Planifier				
Définir les objectifs	Organiser l'action			
<p>En cas de prévision du phénomène : AVERTIR</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Maire prend toutes les mesures réglementaires qui s'imposent pour avertir et protéger les populations concernées <p><i>Rappel des niveaux de vigilance par la Direction de la Sécurité</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: yellow; padding: 5px;"> <p>Niveau 1 <i>Temps froid</i> Ce niveau est activé lorsque les températures sont positives le jour, mais descendent la nuit sous -5 à -10°C pendant au moins deux jours consécutifs.</p> </td> <td style="background-color: #e69d00; padding: 5px;"> <p>Niveau2 <i>Grand froid</i> Lorsque les températures descendent entre -10 et -18°C la nuit et sont négatives le jour.</p> </td> <td style="background-color: red; padding: 5px;"> <p>Niveau 3 <i>Froid Extrême</i> Lorsque les températures sont inférieures à -18°C la nuit, et sont négatives le jour.</p> </td> </tr> </table>	<p>Niveau 1 <i>Temps froid</i> Ce niveau est activé lorsque les températures sont positives le jour, mais descendent la nuit sous -5 à -10°C pendant au moins deux jours consécutifs.</p>	<p>Niveau2 <i>Grand froid</i> Lorsque les températures descendent entre -10 et -18°C la nuit et sont négatives le jour.</p>	<p>Niveau 3 <i>Froid Extrême</i> Lorsque les températures sont inférieures à -18°C la nuit, et sont négatives le jour.</p>
<p>Niveau 1 <i>Temps froid</i> Ce niveau est activé lorsque les températures sont positives le jour, mais descendent la nuit sous -5 à -10°C pendant au moins deux jours consécutifs.</p>	<p>Niveau2 <i>Grand froid</i> Lorsque les températures descendent entre -10 et -18°C la nuit et sont négatives le jour.</p>	<p>Niveau 3 <i>Froid Extrême</i> Lorsque les températures sont inférieures à -18°C la nuit, et sont négatives le jour.</p>		
<p>En cas de péril imminent :</p> <p style="text-align: center;"><u>Déclenchement du PCS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sur décision du maire, le PCS est déclenché ; - Le DOS informe la Préfecture du déclenchement du PCS et de l'activation de la Cellule Communale de Crise. 			
<p>Mise en place de la Cellule Communale de Crise</p>	<p><u>Assistants de la Direction des Actions Communales secondés par la cellule logistique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et directives d'installation dans la partie II du PCS en place dans l'armoire de stockage de la salle Hansi). - Mise en place d'une main courante (modèle en annexe) <p><u>DOS et RAC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation des cellules à mettre en place (DOS et RAC) 			
<p>Diffusion de consignes vers la population</p>	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseaux sociaux, panneaux d'information, presse (voir fiche alerte partie II) <p><u>Cellule Sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - EMA (public adress) ; - Avec renfort éventuel de la RCSC. <p>Types de consignes à diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>Évitez de vous déplacer</i> <input type="checkbox"/> <i>Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur</i> <input type="checkbox"/> <i>Ne consommez pas d'alcool</i> <input type="checkbox"/> <i>Ne pas faire fonctionner en continu un chauffage d'appoint</i> <input type="checkbox"/> <i>Nourrissez-vous convenablement</i> <input type="checkbox"/> <i>Maintenez la température du domicile à environ 19 degrés</i> <input type="checkbox"/> <i>Adaptez votre habillement en cas de sortie</i> 			
<p>Évaluation des populations à risques</p>	<p><u>Cellule soutien à la population</u> en l'absence de plan spécifique, utilise le plan canicule communal du CCAS pour s'assurer de la bonne santé des personnes recensées.</p> <p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En relation avec les autres forces de sécurité et de secours. - Moyens nécessaires mis à disposition par la <u>cellule technique</u> 			

Ouverture des lieux de regroupement et accueil des sinistrés vers des bâtiments chauffés	<u>Sous la responsabilité de la cellule service à la population :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du ravitaillement pour les personnes fragiles - Renfort des associations et de la RCSC (si besoin)
Maintenir l'information	<u>Direction de la communication</u> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, la radio etc... - Gestion des sollicitations médiatiques

Phase III : le retour à la normale

GESTION POST CRISE	
Définir les objectifs	Organiser l'action
Informers la population du retour à la normale	<u>Direction de la communication</u> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, <u>Cellule sécurité</u> <ul style="list-style-type: none"> - EMA, (RCSC si besoin) <u>Responsables</u> des lieux de rassemblements et d'hébergements d'urgence
Soutien administratif aux sinistrés	<u>Cellule logistique :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un soutien juridique pour les personnes sinistrées (appui de leurs demandes de reconnaissance du sinistre, soutien administratif, (...))
Désactivation de la Cellule Communale de Crise	<u>Le DOS décide de la désactivation de la CCC.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Il en informe la préfecture